

Rapport d'activité

MPEVH

Année 2015



Maison du Peuple d'Europe – Europees VolksHuis – Europäische VolksHaus

Contents

PREMIERE PARTIE	3
Enumération des actions menées en 2015	3
1. Consolidation du modèle de gestion de l'association.....	4
2. Assemblées générales en 2015	5
3. Développement des actions de terrain.....	5
1. Organisation de séminaires	5
2. Communiqués de presse.....	5
3. Formation en Lobbying citoyen	5
3.1 Compétences	6
3.2 Méthodologie	6
3.3 Programme (Tous droits d'auteurs réservés).....	7
4. Participation aux auditions.....	8
5. Actions de sensibilisation.....	9
6. Organisation du site web et développement	9
7. Rencontres institutionnelles	9
8. Siège d'exploitation de l'association.....	9
9. Activités de communication (autres internet et conférences).....	9
DEUXIEME PARTIE : TRAITEMENT DES DOSSIERS	10
Présentation du fonctionnement de traitement des dossiers	10
Mot de la fin	10

PREMIERE PARTIE

Enumération des actions menées en 2015

1. Consolidation du modèle de gestion de l'association

- **Visibilité**
 - Amélioration du site internet et développement ultérieure des fonctionnalités ;
 - Encodage de contenu internet pour soutenir les évènements sur le terrain;
 - Diffusion de contenus sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter) ;
 - Amélioration de la présentation et de l'image de la MPEVH
 - Création d'un nouveau logo multifonction;
 - Textes d'information relatifs aux conférences ;
 - Mise sur internet en interaction directe « live » avec les sujets des conférences ;
 - Mise en ligne des documents relatifs au TTIP et au « Vivre ensemble »
 - Création d'une nouvelle catégorie (salle) « liberté et droits »

- **Relations extérieures et partenariats**
 - Consolidation des adhésions de membres effectifs (31/12/2015 : 684 membres sympathisants, 139 membres dans l'asbl, et 9 personnes morales ou mouvements);
 - Rédaction d'une convention de partenariats ;
 - Mise en place de nouveaux partenariats ;

- **Organisation interne**
 - Déménagement chez un nouveau sponsor qui nous héberge dans ses bureaux ;
 - Formation et utilisation de stagiaires et de bénévoles pour produire du travail utile (communications par internet, gestion CRM, base de données, rédactions de textes, organisation de formations) ;
 - Traitement et organisation des documents légaux relatifs à la gestion de l'asbl ;
 - Mise à jour des statuts ;
 - Nouveau plan stratégique global avec mise en exécution dans plusieurs groupes de travail par sujet;
 - Plan tactique détaillé en cours d'élaboration par les groupes de travail;
 - Plan opérationnel de gestion de la marque ;
 - Budget prévisionnel à 1,2 et 3 ans ;
 - Comptes annuels et documents légaux (suivi) ;
 - Suivi d'un registre des membres ;
 - Rédaction des « clauses de confidentialité » ;
 - Conception et tarification de services de formations, d'enseignement en ligne et de conseil ;
 - Restructuration de l'ASBL (organigramme, gestion des ressources), suite aux décisions de l'AG
 - Développements produits et services

- **Actions de représentations citoyennes**
 - Suivi des actions et messages postés ;
 - Publication de déclarations de presse;
 - Renforcement de la représentation auprès des instances Belges et Européennes ;
 - Développement et consolidation d'argumentaires résumés relatifs aux débats ;
 - Représentations de la MPE-HVE dans les instances européennes, nationales et régionales.

2. Assemblées générales

L'assemblée générale ordinaire et les extraordinaires qui ont suivi ont établi une nouvelle façon stratégique de travailler au sein de l'association. Les membres, après de longs débats, se sont mis d'accord sur trois types d'objectifs bien précis, des objectifs externes, internes et opérationnels.

a) **Mission ou OE (Objectifs Externes)**

La mission ou les OE (Objectifs Externes) de la MPEVH sont à la fois (1) d'influencer le processus législatif et (2) de se mettre au service des citoyens et de la société civile, qui subissent des inconforts par exemple, tout en (3) renforçant la démocratie.

Ainsi, chaque action ou groupe de travail est donc sensé travailler sur des sujets ou législations qui atteignent le niveau européen, qui peuvent être débattus au sein de groupes, que les groupes de travail doivent être élargi à d'autres individus ou associations, pour assurer une diversité des points de vue à défendre sur tous les sujets et de la collaboration avec les autres associations déjà actives sur le terrain.

b) **Stratégie ou OI (Objectifs Internes)**

Les actions ou les groupes de travail doivent, chacun de leur côté, renforcer la stratégie de la MPEVH, sur 2015, 2016 et 2017.

Il s'agit ici de commencer à établir dès 2015 des partenariats avec des associations ou de trouver des synergies avec d'autres organisations pour être plus forts ensemble que chacun de son côté.

★ C'est dans cette perspective nous avons établie des nouveaux partenariats avec [MEDITER](#), le [Centre d'études Jacques GEORGIN](#), [NousCitoyens/WijBurgers/WeCitizens](#) et [SOS Migrants asbl](#)

En 2016, la MPEVH doit étudier et définir un fonctionnement de parlement citoyen auquel chaque groupe de travail doit pouvoir contribuer, pour aboutir en 2017, à un parlement citoyen effectif en fonctionnement. La première tentative de Parlement citoyen sera réalisé vers la fin de 2016, début de 2017 au sujet des accords de libre échange

D'après les OI de l'Ag du 4 septembre 2015, sur 2016 et 2017, tous les membres de la MPEVH auraient dû chercher des sources de financement, multipliant les projets et les soumissions auprès d'organismes qui pourraient subventionner les activités, pour assurer une indépendance financière à travers des membres cotisant, des appels aux dons ou le crowdfunding, par exemple, pour financer un bâtiment, par exemple. En cela, nous sommes fortement en retard, la recherche de subvention est le point faible de la MPEVH

c) **Programme tactique ou OO (Objectifs Opérationnels)**

Le vote de l'AG a finalement porté sur la façon d'agir, que la MPEVH doit suivre, pour pouvoir assurer sa mission et atteindre les objectifs fixés.

Il s'agit ici de s'inspirer de toutes les actions qui ont été entreprises autour du TTIP, puisque les actions ont mené à une grande mobilisation. Chaque groupe de travail devra ainsi établir son propre

programme d'actions : réunions, tables rondes, pétitions, manifestations, lettres à des députés, messages dans les médias, initiative citoyenne européenne, interpellations communales, formations, actions de combat, visites à des élus, actions juridiques, visite dans des écoles ou des associations, suivi des actions par les politiques....

3. Développement des actions de terrain

- Collecte de nombreuses pétitions pour signature, environ 2000 pour la Belgique ;
- Envoi de mailings de sensibilisation sur le traité transatlantique ;
- Prise de contact et remise d'un dossier à une dizaine d'administrations ou institutions susceptibles de cofinancer les nouveaux projets ;
- Organisation de conférences-débats aux parlements fédéral et régional (établir un programme, coordonner, distribuer des invitations);
- Organisation de conférences-débats entre académiciens de l'ULB & l'UCL, des représentants de la société civile et des représentants des partis politiques (établir un programme, coordonner, distribuer des invitations);
- Participation à des forums européens sur le traité transatlantique, sur l'émigration et sur le vivre ensemble ;
- Rassemblement et encodage des fichiers d'adresses d'associations de la société civile en vue d'organiser la gestion des bases de données.

1. Organisation de séminaires

Deux séminaires ont été organisés autour des traités transatlantiques (TTIP et CETA) :

- Le [vendredi 20 mars 2015 au Parlement de Bruxelles Capitale](#)
- Le [lundi 23 novembre 2015 au Parlement fédéral](#)

2. Communiqués de presse

A la suite du séminaire du 20 mars, un communiqué de presse a été rédigé par des participants : [La société Civile s'adresse au Parlement Bruxellois](#). L'objectif était d'informer les députés régionaux du débat et de les encourager à poser de « bonnes questions » sur la résolution soumise au vote du Parlement le 23 mars 2015.

Le Parlement bruxellois a ensuite voté la [Résolution de la Commission Finance Bruxelles-Capitale](#), reprenant un amendement proposé par la majorité et allant dans le sens des revendications de la société civile émise lors du séminaire du 20 mars.

Cet avancement a été applaudi dans un troisième communiqué de presse : [Éloge de la démocratie participative](#).

Le séminaire du 23 novembre 2015 a également fait l'objet d'[un communiqué de presse](#), appelant tous les membres du réseau de la MPEVH à diffuser les positions citoyennes exprimées lors du séminaire et à se mobiliser contre les négociations en cours.

3. Formation en plaidoyer citoyen (Tous droits d'auteurs réservés)

Une formation hebdomadaire en lobbying citoyen a été mise en place afin de donner les outils nécessaires aux citoyens pour agir sur le processus décisionnel (local, régional, fédéral et européen).

Les séances de formation théoriques ont été complétées par des exercices pratiques, dans une logique permanente d'échange et de réflexions communes.

Suite au bilan des formations réalisées en 2015, un nouveau programme de **formation en plaidoyer citoyen**, se substituant au programme de formation en lobbying citoyen mais incluant quand même des formations sur la maîtrise d'éléments en lobbying citoyen, a été élaboré pour l'année 2016.

3.1 Compétences en plaidoyer citoyen

Ce programme a pour objectif de former des citoyens à l'exercice de la démocratie participative. L'apprentissage se construit autour de la communication des revendications citoyennes auprès des conseils communaux, parlements régionaux, fédéral et européen.

A l'issue de la formation, les participants doivent être capables de mobiliser d'autres électeurs et associations pour faire entendre leurs voix au sein du processus législatif. En tant que « lobbyistes citoyens », les participants seront en mesure de rédiger et diffuser des propositions d'amendements et des communiqués de presse. Ils auront également les compétences pour organiser des débats. Plusieurs ex-lobbyistes de l'industrie ont travaillé avec la MPEVH au développement d'un programme et à l'animation des séances.

Trois axes ont été définis :

1. Définition d'une position commune.
2. Transformation de la position « citoyenne » en position « politique » destinée aux acteurs politiques et institutionnels locaux, nationaux, européens.
3. Expression orale publique et écrite pour présenter ses positions à un public varié (citoyens, personnel politiques et institutionnels, etc.).

3.2 Méthodologie

Deux modèles de cours ont été proposés :

1. Discussion participative durant laquelle l'animateur joue le rôle de modérateur. Le but est d'aboutir à des conclusions collectives et partagées.
2. Formation théorique: présentation d'un aspect technique (procédure, institutions, etc.) par un formateur avant de passer aux exercices pratiques. Certaines séances ont fait l'objet de « jeux de rôle » afin de mettre en situation les participants.

Ces deux modèles partagent un cours propédeutique en intelligences citoyennes.

La formation vise à (re)-construire les intelligences citoyennes collectives à l'œuvre dans toutes les actions citoyennes vécues par les participant(e)s, provenant d'un public cible formé par des citoyens (ne)s belges et européens, ainsi que par des nouveaux arrivant(e)s de pays tiers, résidents en Belgique. La méthode pratiquée au cours des différentes formations est essentiellement participative, fait largement appel aux dimensions expressives et culturelles du développement

citoyen, en partant des ressources personnelles de chacun pour les intégrer au collectif, à la recherche de la promotion du dialogue interculturel et la prévention du racisme.

Une introduction à la méthode précisera les références historiques ainsi que les repères et principes démocratiques auxquels se réfère explicitement chacune des intelligences citoyennes.

- a. L'intelligence dé-constructive : questionner et détricoter en permanence les catégories et les codes qui nous sont imposés, en vue de développer une impertinence culturelle et créative en privilégiant l'accès à l'espace public.
- b. Exercices pratiques sur l'intelligence dé-constructive à propos des vécus personnels des participants.
- c. L'intelligence narrative : apprendre à raconter et témoigner sur les expériences vécues comme justes et injustes, en vue de se rassembler derrière un pacte citoyen commun à tous
- d. Exercices pratiques sur l'intelligence narrative à propos des vécus personnels des participants
- e. L'intelligence argumentative : développer la démarche démocratique nécessaire à la construction d'une rationalité collective et à la prise de décision d'un collectif citoyen
- f. Exercices pratiques sur l'intelligence argumentative à propos des vécus personnels des participants
- g. L'intelligence prescriptive : se nommer et revendiquer par un slogan clair, avec pour objectif l'émergence d'un mouvement social complet
- h. Exercices pratiques sur l'intelligence prescriptive à propos des vécus personnels des participants

Par le biais de ces formations, il s'agit, dans un premier temps, de dégager une série de valeurs et principes pour définir les objectifs et élaborer une ligne stratégique. Dans un second temps, sur la base des connaissances théoriques, les participants développent des connaissances pratiques (production de documents écrits et participation à des conférences). Les séances sont parfois illustrées par la participation de certains à des auditions politiques et commissions législatives, au niveau local, régional, fédéral ou européen.

3.3 Programme (Tous droits d'auteurs réservés)

Le programme à parcourir en un an peut se retrouver dans les détails des formations produites depuis mars 2015 à fin 2015. Les titres des sessions hebdomadaires sont énumérés ci-dessous, et la description et le déroulement de chaque session sont contenus dans un document séparé.

1. **Introduction au plaidoyer citoyen**
2. **Prise de position citoyenne**
3. **Défense d'une position citoyenne**
4. **Lobbying par l'industrie**
5. **Plaidoyer par les intérêts existants**

6. Plaidoyer par les Formateurs Experts
7. Plaidoyer par les citoyens engagés
8. Plaidoyer par les citoyens
9. Plaidoyer citoyen en groupe
10. Plaidoyer citoyen par compte rendu et communiqué
11. Communication structurée en plaidoyer
12. Communication efficace en plaidoyer
13. Prise de parole citoyenne en public
14. Développement du Portail citoyen
15. Le plaidoyer citoyen sur des résolutions
16. Le lobbying européen
17. Le plaidoyer fédéral
18. Le plaidoyer régional
19. Le plaidoyer local communal
20. La légitimité citoyenne
21. Le plaidoyer citoyen individuel
22. Le plaidoyer citoyen collectif
23. Préparation d'actions de plaidoyer
24. Le plaidoyer sectoriel
25. Stratégie simplifiée consolidée de lobbying
26. Analyse d'une position politique d'un élu et de ses publications
27. Analyse d'un compte-rendu, discours, prise de position publique d'une personnalité
28. Apprentissage rédactionnel : lettres pour députés (2 sessions)
29. Stratégie consolidée de lobbying
30. Questions citoyennes aux élus
31. Le Médiateur Européen : institution et plainte (3 sessions)
32. Organisation d'événement citoyen
33. Compte-rendu d'événement citoyen – retour d'expérience
34. Stratégie opérationnelle de plaidoyer
35. Mise en œuvre des quatre intelligences citoyennes de Majo Hansotte (8 sessions)
36. Introduction à la méthodologie G1000
37. Présentation d'un projet de plaidoyer

4. Participation aux auditions

Dans une double démarche de représentation des intérêts citoyens et de sensibilisation des citoyens aux politiques publiques, la MPEVH a participé aux auditions suivantes :

- 9/02/2015 - Audition sur le TTIP - Parlement bruxellois
- 20/03/2015 - TTIP : les points de vue de la société civile – Parlement bruxellois
- 30/03/2015 – Accords commerciaux : Etat de la question –
- 6/05/2015 – Audition de Cécilia Malström (Commissaire au commerce) – Parlement européen
- 12/05/2015 – Audition sur le TTIP en présence de Cécilia Malmström – Parlement fédéral

- 15/09/2015 – Atelier analyse CETA – Commission INTA du Parlement européen
- 14/09/2015 – Questions citoyennes à poser aux représentants – Alternatiba
- 20/10/2015 – Rencontre avec Cécilia Malmström – Civil Society Dialogue – Commission européenne (DG TRADE)
- 12/11/2015 – Audition sur la stratégie « Le commerce pour tous » - Commission européenne
- 11/12/2015 – Audition sur l'état des négociations du TiSA - Civil Society Dialogue – Commission européenne (DG TRADE)

5. Actions de sensibilisation

25/09/2015 – Rassemblement symbolique contre le CETA – Bruxelles

7/10/2015 – Manifestation et distribution d'autocollants

6. Organisation du site web et développement

Le site web de la MPEVH a été réorganisé. La diffusion de l'information se fait également via les réseaux sociaux (Facebook et Twitter). Le but est d'améliorer la visibilité de l'asbl et de toucher un maximum de citoyens.

7. Rencontres institutionnelles

La participation à de nombreuses réunions dans les institutions diverses a permis aux membres de la MPEVH de nouer de nouvelles relations. Parallèlement, un processus de partage des connaissances se met en place lors des rencontres internes. Ces deux dynamiques contribuent considérablement à une plus grande synergie entre les institutions, les citoyens et le réseau associatif européen.

8. Siège d'exploitation de l'association

L'asbl a partagée un bureau avec une association étrangère pour un modeste loyer jusqu'en septembre 2015, s'est installée dans le bureau d'une association qui dispose de quelques bureaux vides, toujours pour un très modeste loyer, et elle envisage de déménager le siège d'exploitation au cours du premier trimestre 2016.

Ce changement pourrait être l'occasion de développer de nouveaux projets avec de nouveaux partenaires, la MPEVH n'a pas encore pris de décision.

9. Activités de communication (autres internet et conférences)

L'augmentation du nombre de membres témoigne du dynamisme croissant de la MPEVH. La communication par internet, par liste de distribution, par les réseaux sociaux et par email donne de bons résultats. Le nombre de publications a nettement augmenté, les annonces d'événements et les comptes-rendus viennent en ligne très régulièrement maintenant. En outre, des listes de distribution se mettent en place, pour inviter, sensibiliser et cibler un public concerné.

La notoriété de la MPEVH est clairement en très bonne évolution, en témoignent les contacts.

DEUXIEME PARTIE : TRAITEMENT DES DOSSIERS

Présentation du fonctionnement de traitement des dossiers

- Les procédures de préparation de dossier sont désormais standardisées, avec une méthodologie orientée « subventionneur », pour aligner la terminologie et les arguments sur ses priorités. Cette personnalisation permet d'avoir des retours beaucoup plus positifs et fixe les objectifs de façon concrète et moins ambitieuse par projet, tout en se mettant complètement en phase avec l'autorité à laquelle la MPEVH s'adresse.
- Plutôt que de miser sur des grands projets, la MPEVH s'oriente vers des petits projets concrets, petits budgets offrant des solutions plus en phase avec l'actualité politique et les besoins immédiats de la société.
- Ainsi, de nombreux projets ont été soumis à diverses administrations, avec un suivi plus simple et une dépendance moins importante vis-à-vis de grands projets, qui prennent beaucoup de temps et d'énergie, avec des résultats beaucoup trop difficiles à atteindre à court terme, vus la taille de l'association et l'importance des procédures pour les gros projets.
- Ainsi, plusieurs projets à court terme sont en cours de réalisation, avec le département Loterie Nationale (frais de fonctionnement), mais aussi avec la présidence de la Fédération Wallonie-Bruxelles (démarrage de Formation en Lobbying Citoyen), et plusieurs autres demandes de projets sont en cours d'évaluation à d'autres autorités publiques, fondations privées ou autres associations.
- Pour les projets à long terme, plusieurs sont en cours de préparation pour introduction début ou période test en 2016 et partenariat de plusieurs années à partir de 2017.

Mot de la fin

Une année active, une excellente synergie, beaucoup d'échanges positifs entre partenaires et membres. La haute tension dans le travail, les maladies, les accidents, n'ont pas empêché de faire survivre avec volonté et détermination la solidarité, et la Maison du Peuple d'Europe.

MERCI